

Sur la bonne voie

La CPE Fondation de Prévoyance Energie se défend très bien dans un contexte difficile. A l'heure actuelle, le degré de couverture se situe à 114,0 %. De nombreuses affiliations nouvelles se dessinent.



Martin Schwab, président du Conseil de fondation

De janvier à août 2016, la CPE a obtenu un rendement de 4,9 % sur le capital placé (exercice 2015: -0,2 %). Ce très bon résultat intermédiaire a fait remonter le degré de couverture de la caisse de prévoyance commune de 110,7 % fin 2015 à 114,0 % fin août 2016.

Affiliations nouvelles

Le 1^{er} avril 2016, de nombreuses entreprises de la CPE Caisse Pension Energie société coopérative sont passées dans la CPE Fondation de Prévoyance Energie. Au total, quelque 1500 bénéficiaires totalisant une fortune de 610 millions CHF sont entrés dans notre caisse de pension. Et le 1^{er} avril 2017, vingt entreprises supplémentaires totalisant une fortune de prévoyance d'environ 1 milliard CHF provenant de la CPE société coopérative devraient nous rejoindre.

Six nouveaux conseillers à la fondation

Cet été, le Conseil de fondation a été réélu conformément à la rotation des mandats. Pour de plus amples détails, voir page 2. L'intérêt pour les six nouveaux sièges à pourvoir était marqué. Cela montre l'importance que revêt le thème de la prévoyance professionnelle pour nos assurés et les entreprises affiliées. En même temps, c'est aussi un bon signe pour la CPE elle-même, perçue comme une organisation attractive.

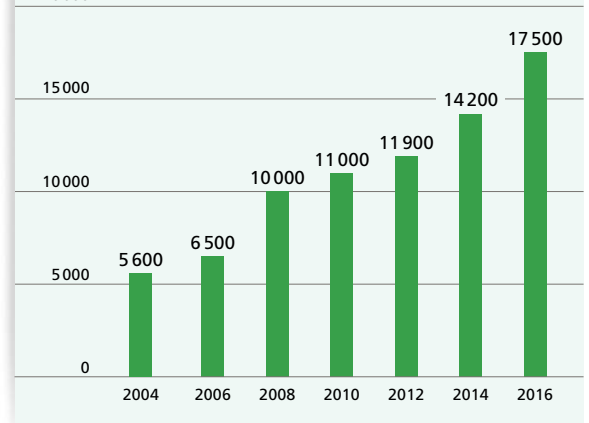
Des rentes sûres malgré la difficulté du contexte

Cela fait des années que les intérêts suivent une pente descendante. L'instauration de taux d'intérêt négatifs a encore fait baisser les attentes de rendement à long terme. Compte tenu des distorsions provoquées sur les marchés des capitaux et, spécialement, de la politique à courte vue menée par la Banque centrale européenne, les épargnants sont confrontés à des défis de taille.

Le Conseil de fondation devra de nouveau examiner le niveau de prestation et procéder à des ajustements les années qui viennent si besoin est. La supervision perspicace et systématique effectuée par le Conseil de fondation a porté ses fruits. Grâce aux mesures mises en œuvre en 2014, la CPE Fondation de Prévoyance Energie continue d'afficher une saine solidité financière. Les rentes et les avoirs de prévoyance de nos assurés sont sûrs.

Développement de la CPE Fondation de Prévoyance Energie

Nombre de bénéficiaires
20000



Votre caisse de pension attractive

La CPE Fondation de Prévoyance Energie est l'histoire d'une réussite. Fondée en l'an 2000, elle est devenue l'une des premières caisses de pension de Suisse. Les prestations vont bien au-delà du minimum légal et les primes pour les risques liés au décès et à l'invalidité sont parmi les plus faibles en Suisse.

Je saisis l'occasion pour vous remercier chaleureusement au nom du Conseil de fondation pour la confiance témoignée. Sans

vous – chers assurés, bénéficiaires de rentes et employeurs –, notre fondation de prévoyance n'aurait jamais pu progresser de la sorte. Les enjeux ne manqueront pas les années qui viennent. Nous sommes toutefois bien dotés pour surmonter les défis qui nous attendent.



Martin Schwab

Elections nouvelles au Conseil de fondation

Conformément au principe de rotation, les élections pour un mandat de trois ans au Conseil de fondation se sont tenues l'été 2016.

Sur les dix conseillers antérieurs, quatre se retiraient pour raison d'âge. Compte tenu du fort développement enregistré par la CPE Fondation de Prévoyance Energie, le Conseil de fondation a décidé d'accroître à douze le nombre de ses membres. Les six anciens membres qui se représentaient ont été brillamment reconduits dans leur fonction. Six dames et messieurs nouvellement venus siègent désormais au Conseil de fondation. Ils ont également été élus haut la main.

A la séance du 22 septembre 2016, le Conseil de fondation a confirmé Martin Schwab, Axpo Holding AG, à la présidence. Peter Oser, Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, reste à la vice-présidence.

Démissions

Quatre membres ont démissionné du Conseil de fondation pour raison d'âge: **Burkard Huwiler**, Axpo Power AG, Kernkraftwerk Beznau, Döttingen (représentant des sala-

riés depuis 2010), **Bernard Joos**, Stucky SA, Renens (représentant des salariés depuis 2007), **Beat Schlegel**, Alpnach Dorf (anciennement Centralschweizerische Kraftwerke AG, Lucerne, représentant des employeurs depuis 2010), **Riccardo Wahlenmayer**, Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich (représentant des employeurs depuis 2000).

Liste des membres du Conseil de fondation pour le mandat 2016 à 2019:

Représentants des employeurs

Martin Schwab, président	depuis 2013	Axpo Holding AG, Baden, CFO
Alain Brodard	depuis 2004	Groupe E Connect SA, Granges-Paccot, Directeur finances, administration et infrastructures
Peter Eugster	depuis 2016	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich, CFO
Beatrice Gauhl	depuis 2016	Centralschweizerische Kraftwerke AG, Lucerne, HR Business Partner
Lukas Mäder	depuis 2004	St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke AG, Saint-Gall, CFO, stv. CEO
Lukas Oetiker	depuis 2016	Alpiq Holding AG, Lausanne, Head Treasury & Insurance

Représentant des salariés

Peter Oser, vice-président	depuis 2004	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich, Leiter Netzregion Limmattal
Fridolin Dürst	depuis 2004	Kraftwerke Linth-Limmern AG, Baden, Schichtführer
Christophe Grandjean	depuis 2016	Groupe E SA, Granges-Paccot, Responsable Comptabilité & Credit Management
Monika Lettenbauer	depuis 2016	Axpo Services AG, Baden, Head Corporate Accounting
Gunnar Leonhardt	depuis 2016	Swissgrid AG, Frick, Head of Energy Data & Settlement
Adrian Schwammberger	depuis 2008	AEW Energie AG, Aarau, Leiter Netzinfrastruktur und Betrieb

A propos de nous

Les six nouveaux membres du Conseil de fondation



Peter Eugster

Elektrizitätswerke des Kantons Zürich



Beatrice Gauhl

Centralschweizerische Kraftwerke AG



Christophe Grandjean

Groupe E SA

« Des responsabilités loin d'être légères, mais d'autant plus intéressantes, attendent le Conseil de fondation de la CPE. Nous connaissons tous les problèmes auxquels les caisses de pension sont confrontées aujourd'hui. Au sein de la CPE, j'aimerais faire en sorte que nous pensions également aux générations futures. Il faudra dans ce but envisager de nouveaux modes de travail, et de financement aussi probablement, et les intégrer dans les plans de prévoyance. »

« Les défis que lance la prévoyance professionnelle sont aussi variés qu'exigeants. Je suis heureuse d'assumer mon mandat, car je vois en la CPE une entreprise progressiste et responsable. En ma qualité de consultante (HR Business Partner), je conseille régulièrement les salariés qui souhaitent un éclairage sur leur caisse de pension et leur propre retraite. J'estime que la présence de l'optique des ressources humaines au sein du Conseil de fondation constitue un grand atout. »

« À l'heure où la prévoyance professionnelle suisse fait face à d'importants et nouveaux défis, je souhaite m'engager pour inscrire l'action de la CPE dans une perspective durable. Cela signifie entre autres sensibiliser les jeunes aux problématiques du deuxième pilier, garantir un sain équilibre entre les générations, tout en répondant aux exigences à court terme liées au délicat contexte actuel. »

Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la CPE Fondation de Prévoyance Energie. Il compte douze membres, les salariés assurés et les employeurs étant représentés de manière paritaire par six membres respectivement. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il élit son président et son vice-président.

Tâches

Le Conseil de fondation répond d'une gestion rigoureuse et professionnelle de la CPE. Il satisfait aux exigences légales et réglementaires. Ses tâches principales:

- Il définit l'organisation de la CPE.
- Il détermine les prestations et leur financement.
- Il édicte et amende le Règlement sur la prévoyance.
- Il définit la stratégie de placement.
- Il supervise la direction des affaires et le placement de la fortune.
- Il avalise le rapport annuel et les comptes de l'exercice.
- Il élit l'expert en prévoyance professionnelle et l'organe de révision.

Formation initiale et formation continue

La formation initiale et la formation continue du Conseil de formation occupent une grande place à la CPE. Une solide formation et un perfectionnement continu sont indispensables à quiconque doit exécuter la diversité des tâches requises avec un souci de responsabilité. La loi l'impose par ailleurs. Chaque membre du Conseil de fondation de la CPE doit suivre au moins 24 heures annuelles de formation et de formation continue, et en fournir l'attestation.

A propos de nous



Gunnar Leonhardt

Swissgrid AG

« En m'engageant au Conseil de fondation, j'aimerais maintenir et perpétuer la tradition quasi centenaire de la CPE. Les collaborateurs de la CPE gèrent nos placements dans un contexte financier très changeant et y parviennent remarquablement en comparaison d'autres caisses de pension. La CPE demeure un important facteur de notre sécurité financière à l'âge de la retraite. »



Monika Lettenbauer

Axpo Services AG

« Ayant déjà représenté les salariés dans la commission de prévoyance chez Axpo et dirigé la comptabilité du groupe, je connais tant le côté de l'employeur que celui des salariés. Mon objectif vise à favoriser une politique de placement conforme aux risques et un versement de prestations conforme au marché, pour le bien des salariés et l'attractivité de l'employeur. Je suis heureuse de contribuer à la représentation des salariés au Conseil de fondation et à concevoir en commun l'avenir de la CPE. »



Lukas Oetiker

Alpiq Holding AG

« L'AVS et les caisses de pension sont confrontées à maints défis. Il convient de préserver durablement l'acquis «deuxième pilier» dans le contexte financier actuel et, cela, de manière économiquement responsable pour les années à venir. En qualité de Conseiller à la fondation, je peux apporter mes connaissances et mon expérience du monde financier et contribuer ainsi à la bonne santé de la CPE. Je m'en réjouis grandement. »

Nouveau venu à la direction



Stephan Voehringer est responsable des services depuis le 1^{er} avril 2016, et membre de la direction. Il complète la direction de la CPE avec Ronald Schnurrenberger (président + responsable des assurances) et Rolf Ehrensberger (responsable des placements).

Agé de 47 ans, Stephan Voehringer est titulaire d'un master en Corporate Finance et apporte une solide expérience de divers postes à responsabilités, ainsi qu'une profonde connaissance de la branche financière.

Il a exercé des fonctions dirigeantes comme CFO/COO auprès de différents instituts financiers, en dernier lieu chez RBA-Holding & Entris Banking AG. Monsieur Voehringer dispose de 25 ans d'expérience professionnelle à divers postes dans la branche des assurances et des banques.

Stephan Voehringer est marié, père de deux enfants. En dehors du bureau, il occupe ses loisirs à bicyclette et auprès de sa famille.

Rencontre d'information 2016

Le 29 août 2016 s'est tenue à Olten la rencontre annuelle d'information de la clientèle organisée par la CPE Fondation de Prévoyance Energie. Les exposés et les présentations ont rencontré un vif intérêt.

Divers conférenciers de la CPE et des spécialistes externes ont informé sur des thèmes d'actualité et des nouveautés relatives à la prévoyance ainsi qu'à la CPE. Au total, 120 responsables du personnel, de la prévoyance et des salaires dans les entreprises affiliées, tout comme des membres des commissions de prévoyance étaient présents à la journée d'information. Nous avons également accueilli des représentants d'entreprises qui examinent à l'heure actuelle l'opportunité d'un passage à la CPE Fondation de Prévoyance Energie.

Passionnant à plus d'un titre



Le conférencier invité, Prof. Erwin W. Heri, professeur de théorie financière à l'Université de Bâle, s'exprime sur le thème «Placements dans une époque tourmentée».

Défi permanent



Ronald Schnurrenberger, président de la direction de la CPE: «Par suite de l'instauration d'intérêts négatifs, les attentes de rendement à long terme ont de nouveau été corrigées à la baisse dans les caisses de pension suisses.»

Intérêt marqué



120 participants attentifs écoutent les explications spécifiques et les informations dispensées par les intervenants.

Votre caisse de pension en toute simplicité

La caisse de pension est un sujet complexe. Des questions très différentes peuvent surgir selon la situation personnelle de chacun. Notre nouvel outil électronique vous explique de manière simple et condensée quels aspects méritent une attention particulière.



Qu'advient-il de votre prévoyance professionnelle lorsque vos circonstances de vie changent? Avez-vous changé d'employeur, récemment contracté un mariage ou envisagez-vous un départ anticipé à la retraite? Nous avons dessiné et calculé pour vous, puis résumé l'essentiel pour vous offrir un aperçu global vous permettant de mieux comprendre votre situation personnelle dans le contexte de la prévoyance professionnelle. Vous trouverez notre outil «La Caisse de pension expliquée» sur notre site internet directement.

Avez-vous des questions sur votre prévoyance personnelle?

Appelez-nous (044 287 92 88) ou envoyez-nous un mail (stift@pke.ch). Vous trouverez également de nombreuses réponses à vos questions sur notre site internet.

CPE Fondation de Prévoyance Energie

Freigutstrasse 16
8027 Zurich
www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 88
stift@pke.ch